Bordereau attestant l'exactitude des informations - SOISSONS - 0203 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 11/12/2025 - 3285 - 2004 B 00124 - 453 667 859 - ABC 3D

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
SOISSONS

76 rue Saint-Martin
02200 SOISSONS
Tél : 03 23 53 04 82
contact@greffe-tc-soissons.fr

ABC 3D
19 R DE LA CRISE
02210 LAUNOY

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : ABC 3D

Numéro RCS : 453 667 859
Numéro Gestion : 2004B00124

Forme Juridique : Société à responsabilité limitée
Adresse : 19 R DE LA CRISE
02210 LAUNOY

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2024
Durée de l'exercice : 12 mois
Comptes annuels déposé le : 07/12/2025
Sous le numéro : 3285

Délivré à Soissons le 11 décembre 2025

Le Greffier,

Alexandre RIERA

--

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A
(Applicable à compter du 31/12/2023)

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	43 619	20 881	22 738
TOTAL I *(5)*	43 619	20 881	22 738
2 - Actif circulant			
Créances *(2)* clients et comptes rattachés	38 866		38 866
Créances autres *(3)*	5 273		5 273
Disponibilités	3 524		3 524
TOTAL II	47 663		47 663
TOTAL GENERAL (I + II)	91 282	20 881	70 401

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	5 000
Résultat de l'exercice	37 882
TOTAL I	42 882
3 - Dettes *(4)*	
Emprunts et dettes assimilées	14 724
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	8 490
Comptes courants d'associés	4 305
TOTAL III	27 519
TOTAL GENERAL (I + II + III)	70 401

RENVOIS

(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs **5 273**

(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice

FV AM

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-B

(Applicable à compter du 31/12/2024)

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N
Ventes de marchandises		dont export et livraisons intracommunautaires	150
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	56 801
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	**56 951**

CHARGES D'EXPLOITATION	
Achats de matières premières et autres approvisionnements *(y compris droits de douane)*	2 780
Autres charges externes	27 620
Impôts, taxes et versements assimilés	3 900
Rémunérations du personnel	19 528
Charges sociales	13 631
Dotations aux amortissements	6 821
Total des charges d'exploitation (II)	**74 280**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-17 329**
Produits et charges divers — Produits exceptionnels (IV)	3 063
Produits et charges divers — Charges exceptionnelles (VI)	-2 280
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)	**-11 986**

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
		11 986

1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
		11 986

2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
		11 986

FV AR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C
(Applicable à compter du 31/12/2021)

Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations corporelles					
Installations techniques matériel et outillage industriels	**14 841**		**5 328**	**9 513**	
Matériel de transport	**67 818**		**45 080**	**22 738**	
TOTAL rubrique I	**82 659**		**50 408**	**32 251**	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	**14 841**		**5 328**	**9 513**
Matériel de transport	**42 806**	**6 822**	**38 258**	**11 370**
TOTAL rubrique II	**57 647**	**6 822**	**43 586**	**20 883**

III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

	NATURE DES IMMOBILISATIONS CÉDÉES VIRÉES DE POSTE À POSTE, MISES HORS SERVICE OU RÉINTÉGRÉES DANS LE PATRIMOINE PRIVÉ	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
1	**VEHICULE NISSAN PRIMASTAR DE 2006**	**18 968**	**18 968**	**0**	**0**
2	**VEHICULE FIAT DOBLO DE 2012**	**19 290**	**19 290**	**0**	**0**
3	**MOTEUR PRIMASTAR DE 2013**	**4 780**	**4 780**	**0**	**0**
4	**PNEUS DE 2015**	**548**	**548**	**0**	**0**
TOTAL		**43 586**	**43 586**	**0**	**0**

FV AR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

(Applicable à compter du 31/12/2021)

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case ☑

FV AR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E
(Applicable à compter du 31/12/2021)

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel	**1,00**

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		**56 951**
	TOTAL 1	**56 951**

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats		**2 780**
	TOTAL 3	**2 780**

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée *(Total 1 + Total 2 - Total 3)*	**54 171**

FV AR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-F
(Applicable à compter du 31/12/2024)

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	500
Total du nombre d'associés	2	Total du nombre de parts ou d'actions	500

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	MONSIEUR		
	Nom et prénom	RIZZI ANTOINE	Nom d'usage	
	Nombre de parts ou d'actions	400	Pourcentage de détention	80,00%
	Date de naissance	07/02/1967	Pays de naissance	FRANCE
	Code postal de naissance	92200	Commune de naissance	NEUILLY SUR SEINE
	Numéro, type et nom de voie	18 RUE DE LA CRISE		
	Code postal	02210	Ville	LAUNOY
	Pays	FRANCE		
2	Titre	MADAME		
	Nom et prénom	VOLDEZ FRANCOISE	Nom d'usage	
	Nombre de parts ou d'actions	100	Pourcentage de détention	20,00%
	Date de naissance	15/04/1952	Pays de naissance	FRANCE
	Code postal de naissance	75013	Commune de naissance	PARIS 13
	Numéro, type et nom de voie	17 RUE DE LA CRISE		
	Code postal	02210	Ville	LAUNOY
	Pays	FRANCE		

FV AR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G

(Applicable à compter du 31/12/2021)

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case. ☑

FV AR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-H

(Applicable à compter du 31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case ☑

FV AR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-I

(Applicable à compter du 31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case ☑

FV AR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

N° 2069-RCI
(Applicable à compter du 31/12/2024)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case ☑

Copie conforme à l'original
le gérant
Antoine RIZZI

Copie conforme à
l'original
l'associée
FRANÇOISE VALDEZ
F. Valdez

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE D'APPROBATION DES COMPTES ANNEE 2024

ASSEMBLEE POUR APPROBATION DES COMPTES 2024 et PROPOSITION ET RESOLUTION D'AFFECTATION

La SARL ABC 3D, au Capital de 5 000 euros (cinq mille), dont le siège social est sis 19, Rue de la Crise - 02210 LAUNOY, inscrite au Registre du Commerce et des Métiers sous le numéro SIREN : 453 667 859, RCS de SOISSONS

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés du 30 Mai 2025
L'an : deux mille vingt cinq
Le Trente Mai
A Dix huit heures

Les associés de la société ABC 3D, SARL au capital de 5000 euros divisés en 500 parts sociales, dont le siège social est à 19, Rue de la Crise - 02210 LAUNOY, se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception, par la gérance.

L'assemblée est présidée par M. RIZZI Antoine, Gérant

Sont présents :

- **M. RIZZI Antoine, propriétaire de 400 parts sociales, numérotées de 01 à 400;**
- **Mme VOLDEZ Françoise, propriétaire de 100 parts sociales, numérotées de 401 à 500;**

Sont régulièrement représentés :

- **M. RIZZI Antoine, propriétaire de 400 parts sociales, numérotées de 01 à 400;**
- **Mme VOLDEZ Françoise, propriétaire de 100 parts sociales, numérotées de 401 à 500;**

Soit au total 02 associés présents ou représentés, totalisant 500 parts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant : APPROBATION DES COMPTES 2024 et PROPOSITION ET RESOLUTION D'AFFECTATION

Le président et l'Associé disposent tous deux des documents suivants :

le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 ainsi que l'inventaire

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte.

FV AR

En fin d'année 2024, le compte courant d'associé du Gérant Monsieur Antoine RIZZI présente un solde Débiteur de 5 273.17 (cinq mille deux cent soixante treize euros et dix sept centimes) quant au compte courant d'associé de Madame Françoise VOLDEZ présente un solde créditeur de 4 305.01 euros (quatre mille trois cent cinq euros et un centime).

Madame Françoise VOLDEZ se permet de rappeler à Monsieur Antoine RIZZI, Gérant, qu'au 31 Décembre 2024 son compte courant d'associé était débiteur pour un montant de 5 273.17 euros (cinq mille deux cent soixante treize euros et dix sept centimes), et que, conformément à l'article L223-21 du code de commerce, il est strictement interdit à un gérant de se consentir un découvert. Monsieur Antoine RIZZI, ne communique qu'avec parcimonie les documents en sa possession à Madame VOLDEZ afin que celle-ci puisse établir la facturation Clients en temps utile et ne transmet toujours pas les factures Fournisseurs qui doivent être passées en comptabilité, seuls les relevés bancaires permettent de passer les écritures comptables.

Madame Françoise VOLDEZ demande également à Monsieur Antoine RIZZI de lui faire un virement bancaire pour le remboursement du crédit étant à son compte courant d'associé.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 et, :

Décide à l'unanimité d'affecter le Résultat 2024 dans sa totalité soit la somme de 11 986.00 euros (onze mille neuf cent quatre vingt six euros) (déficit de l'exercice 2024) au débit du compte "REPORT A NOUVEAU"

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Le gérant

Antoine RIZZI

Copie conforme à l'original
le gérant
Antoine RIZZI

L'Associé,

Françoise VOLDEZ

F. Valdez

copie conforme à l'original
l'associée
Françoise VOLDEZ
F. Valdez